

Commune de Baulmes



Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Baulmes soumet à l'enquête publique complémentaire du **07.02.2026 au 09.03.2026** :

- Les modifications du plan d'affectation communal (PACom) et du règlement y relatif.

Le rapport explicatif selon l'art. 47 OAT est disponible pour consultation.

Le dossier est affiché au pilier public de l'Administration communale, rue de l'Hôtel de Ville 9 – 1446 Baulmes et sur le site internet de la Commune où il peut être consulté librement durant le délai d'enquête.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent impérativement être adressées par écrit à la Municipalité avant l'échéance du délai d'enquête.

En présence des urbanistes en charge du dossier, une assistance à l'enquête aura lieu à l'**Hôtel de Ville le 17.02.2026 de 17h00 à 19h00**.

Baulmes, le 02.02.2026

La Greffe municipal